

# INFORMATION COLLECTIVE SUR LA DEMARCHE VAE

## Public :

Toute personne qui souhaite avoir une information générale sur la VAE, ses modalités : Salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles.

## Objectifs :

Vous souhaitez obtenir des informations générales sur la VAE :

- La législation
- Les différentes certifications
- Les modalités d'accompagnement et de validation
- Les possibilités de prise en charge financière selon les différents publics (Plan de formation, DIF, OPCA, Conseil Régional, Pôle emploi...)

## Les modalités :

Réunion collective de 2 heures animée par un conseiller du Point Relai Conseil VAE au sein du FONGECIF. Le candidat aura été inscrit au préalable par un agent d'accueil du FONGECIF. Les lieux et dates des informations collectives se trouvent sur le site internet du FONGECIF HAUTE NORMANDIE ainsi que sur le site du Conseil Régional, mission VAE. [www.vae-hn.org](http://www.vae-hn.org)

Le conseiller peut aussi intervenir en extérieur (à la demande d'un tiers) qui désirent apporter une information de premier niveau .

Au travers d'un diaporama présenter les missions du point relais conseil, les modalités de la VAE, les différents types de certifications et organismes valideurs, mais aussi les financeurs et autres informations nécessaires à la bonne mise en œuvre de la démarche.

Et si,

Vous désirez obtenir une aide pour identifier la certification en lien avec votre expérience.

Vous souhaitez mesurer la pertinence de votre démarche en fonction de votre projet, avoir un conseil stratégique avec l'appui d'un conseiller en mobilité professionnel.

A l'issue de la réunion, vous pouvez prendre un rendez vous individuel pour un conseil plus approfondi.